

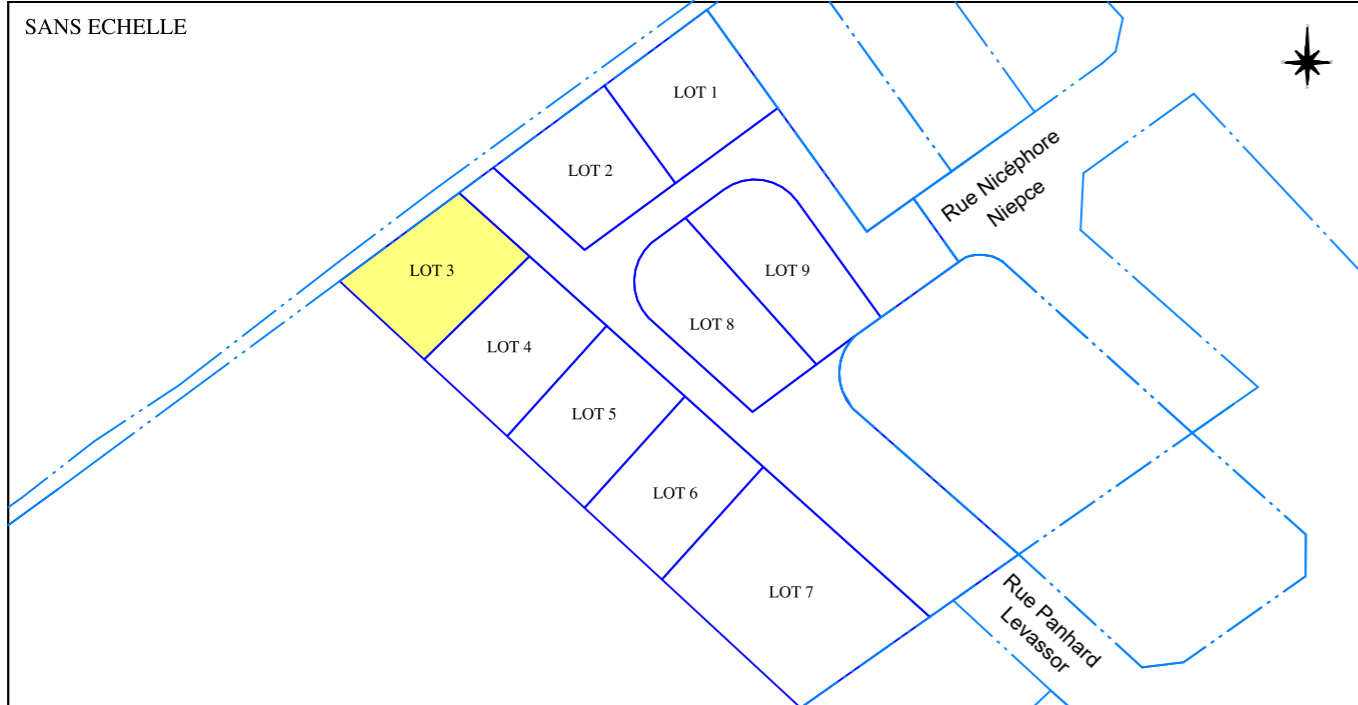
Département de la GIRONDE

COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS *33510*

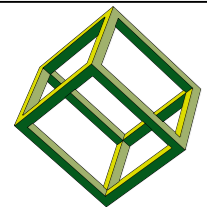
PLAN DU LOT 3

Extention zone d'activités le CAASI

sise rue Panhard Levassor et rue Nicéphore Niepce



Indice	Date	Nature des modifications	Dessinateur	Validation
A	12/12/2024	Origine	Q.VIEILLE	E. TURCQ
B				
C				
D				
E				



PARALLELE 45

PARALLELE 45

Société de Géomètres-Experts Associés

65, Avenue de la Côte d'Argent

33680 LACANAU

TEL: 05.56.03.50.99

FAX: 05.56.03.57.41

PLAN ETABLI

A : LACANAU

DOSSIER : 200813

FICHER : 200813.dwg

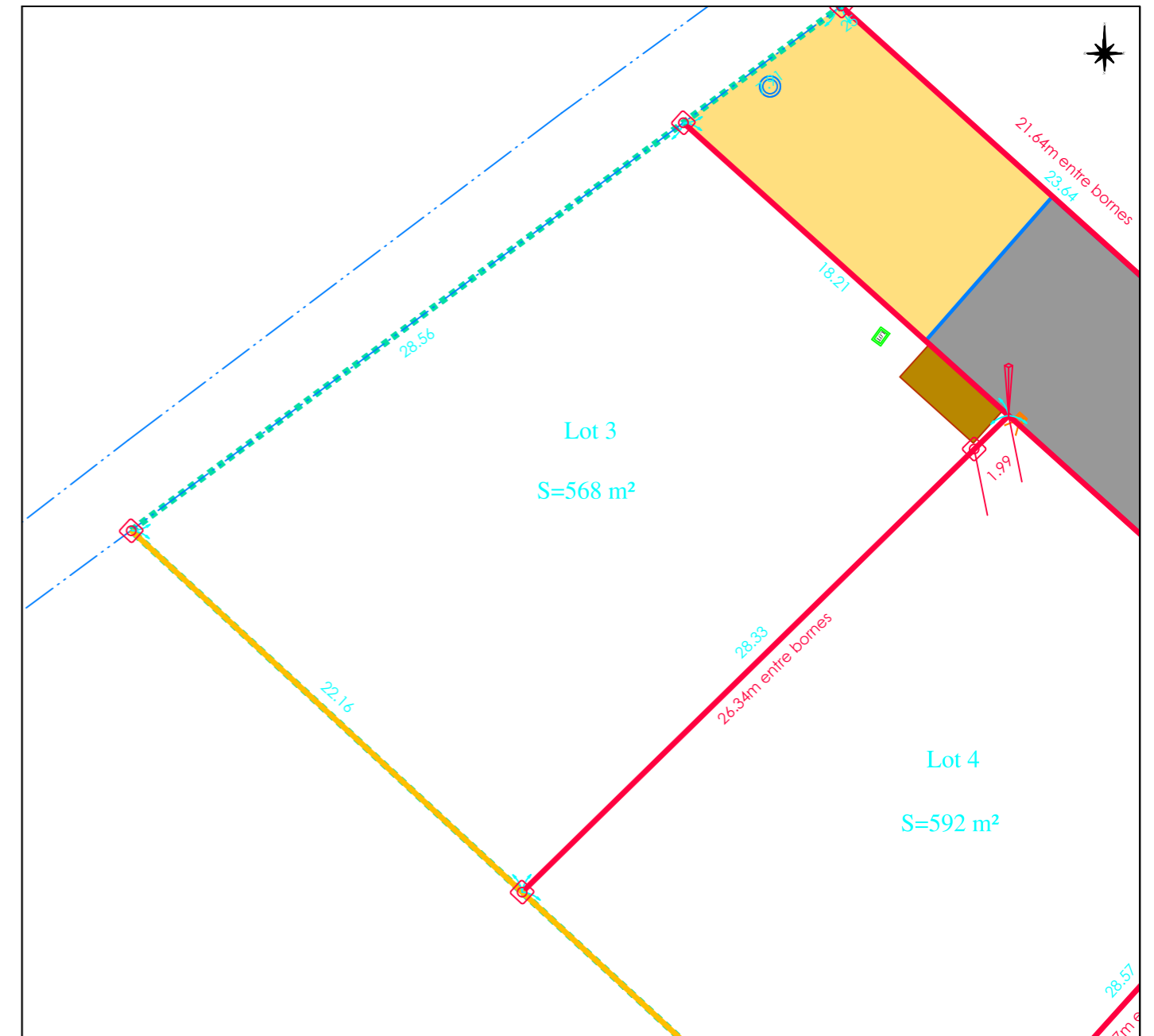
PLAN DE BORNAGE

LOT 3

SUPERFICIE = 568 m²

Section BV - Numéro 616 - Lot 3

ECHELLE: 1/250



	Emprise opération		Limite divisoire matérialisée le 17/09/2024		Bornes OGE et piquet mis en place le 17/09/2024 et contrôlés le 10/12/2024
	Limite cadastrale		Limite bornée dans le cadre du lotissement CAASI 5 le 20/05/2008 par M. BLADIER, Géomètre-Expert à Marcheprime		
	Limite bornée dans le cadre du lotissement CAASI 6 le 07/12/2015 par M. BLADIER, Géomètre-Expert à Marcheprime		Limite issue d'une division réalisée par nos soins le 20/01/2023		
	Bordure T2		Voie nouvelle		Chambre L2T
	Bordure AC1		Stationnement		Chambre LOT
	Bordure CR2		Accès aux lots		Regard de branchement EU simple ou double
	Caniveau CC1		Trottoir		
			Epaulement Accès		

L'acquéreur devra prendre en compte les problèmes d'adaptation au sol du ou des bâtiments projetés. Il est recommandé de prendre toutes précautions sur la nature du sol et du sous-sol, et donc de faire réaliser une étude de sol avant tout projet de construction. De plus les acquéreurs devront établir le niveau de référence de la construction de manière à pouvoir évacuer les eaux usées gravitairement vers le regard prévu à cet effet et conformément à l'article 2.4 du règlement.